



Commission de gestion et finances - 1436 Chamblon

**Rapport de la Commission de gestion et finances sur le préavis municipal N°03/25 du
15 septembre 2025 relatif à
L'arrêté d'imposition 2026**

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion et finances, composée de Mme Françoise Schenk et de MM, Antoine rouiller, Simon Pilloud, Bruno Karlen et Damien Degrange a pris connaissance dudit préavis. Elle a obtenu de la Municipalité des réponses précises à ses questions et l'en remercie.

Il apparaît que les baisses de revenu constatées les années précédentes ne sont pas liées au nombre d'habitants qui était relativement stable durant la même période. Les projections au 30.06.2025 transmises par le canton semblent indiquer un revenu prévisionnel plus important que les années 2022 à 2024.

Notre commission a interrogé la Municipalité concernant les taux d'impôt en vigueur dans d'autres communes voisines ou similaires. Les données obtenues depuis 2019 pour 6 communes de la région nous permettent de constater des taux relativement stables, voire inchangés. La commune de Chamblon présentant le taux le plus bas des communes dont nous avons obtenu le taux.

Nous constatons que la demande d'une analyse financière des comptes de la commune, désormais possible avec la présentation des comptes selon MCH2, est toujours d'actualité. Il nous a été indiqué que les documents demandés par l'UCV sont en cours de préparation.

Finalement, nous avons interrogé la Municipalité concernant la reconduite du taux actuel, compte tenu des investissements futurs déjà connus à ce jour et pour certains nécessaires. Il nous a été répondu qu'une réponse précise pourra se reposer sur l'analyse financière prévue ainsi que sur la direction choisie par la nouvelle législature.

Recommandation

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion et finances, à l'unanimité de ses membres, recommande au Conseil général :

Article 1 : d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 tel que présenté par la Municipalité.

Chamblon, le 15 septembre 2025

Damien
Degrange

Bruno
Karlen

Simon
Pilloud

Antoine
Rouiller

Françoise
Schenk